

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31.12.2014

ASSOCIATION LIGERIEENNE DE
MUSIQUES ACTUELLES
20 Boulevard Thiers
42000 SAINT-ETIENNE

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles
20 Boulevard Thiers
42000 - SAINT ETIENNE -

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 décembre 2014

Aux adhérents

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2014, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Association ligérienne de musiques actuelles, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

YB

II.- JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je porte à votre connaissance les éléments suivants :

Des subventions ont été accordées pour 948 518 €. Je me suis assuré, par sondages, qu'elles étaient utilisées conformément à leur objet. L'analyse de ces appréciations n'appelle pas de remarques particulières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

III.- VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A SAINT ETIENNE

le 07 mai 2015

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2014 12			Exercice N-1 31/12/2013 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires	10 103	8 289	1 814	2 273	459	20.20
	Fonds commercial (1)	3 200		3 200	3 200		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage	218 918	85 634	133 284	42 396	90 888	214.38
	Autres immobilisations corporelles	95 688	43 755	51 934	33 719	18 214	54.02
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés	17 000	5 000	12 000	10 000	2 000	20.00
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	2 755		2 755	2 755		
	TOTAL I	347 664	142 678	204 987	94 343	110 643	117.28
	Comptes de liaison TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	6 809		6 809	9 612	2 804	29.17
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	39 010	668	38 342	68 022	29 680	43.63
	Autres créances	177 840		177 840	88 612	89 229	100.70
	Valeurs mobilières de placement	123 599		123 599	120 655	2 943	2.44
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Disponibilités	45 386		45 386	11 781	33 605	285.26
	Charges constatées d'avance (3)	7 031		7 031	4 753	2 278	47.93
	TOTAL III	399 674	668	399 006	303 435	95 572	31.50
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	747 338	143 346	603 993	397 778	206 215	51.84

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2014 12		Exercice N-1 31/12/2013 12		Ecart N / N-1	
						Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	93 337		65 468		27 869	42.57
	Report à nouveau						
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)	13 516		27 869		41 385	148.50
	Autres fonds associatifs						
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
	Ecarts de réévaluation						
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	147 926		61 002		86 924	142.49
	Provisions réglementées						
	Droit des propriétaires						
	TOTAL I	227 748		154 339		73 408	47.56
	Comptes de liaison						
	TOTAL II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement						
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	TOTAL III						
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)			19 021		19 021	100.00
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 731		112 522		107 209	95.28
	Dettes fiscales et sociales	130 796		86 225		44 572	51.69
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	18 110		25 671		7 561	29.45
	Instruments de trésorerie						
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	7 608				7 608	
	TOTAL IV	376 245		243 439		132 807	54.55
	Ecarts de conversion passif (V)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		603 993		397 778		206 215	51.84

(1) Dont à plus d'un an

Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

368 637

243 439

19 016

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)						
Ventes de marchandises	217 268		170 232		47 037	27.63
Production vendue de Biens et Services	488 507		474 884		13 623	2.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	948 518		927 544		20 974	2.26
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	3 214		1 488		1 726	115.98
Collectes						
Cotisations	1 292		1 229		63	5.09
Autres produits	364		4 583		4 219	92.06
TOTAL I	1 659 163		1 579 960		79 203	5.01
CHARGES D'EXPLOITATION (2)						
Achats de marchandises	105 989		80 622		25 366	31.46
Variation de stock (marchandises)	2 804		3 842		1 038	27.02
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	734 059		715 540		18 518	2.59
Impôts, taxes et versements assimilés	11 098		10 318		780	7.56
Salaires et traitements	535 552		493 477		42 076	8.53
Charges sociales	211 850		199 441		12 409	6.22
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	28 057		18 460		9 596	51.98
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions	501		1 008		507	50.30
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	47 426		48 416		989	2.04
TOTAL II	1 677 336		1 571 124		106 212	6.76
I - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	18 173		8 836		27 009	305.66
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2014	12	31/12/2013	12	Euros	%
PRODUITS FINANCIERS						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés	3 354		1 829		1 526	83.43
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL V	3 354		1 829		1 526	83.43
CHARGES FINANCIERES						
Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000				5 000	
Intérêts et charges assimilées			4		4	100.00
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
TOTAL VI	5 000		4		4 996	NS
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	1 646		1 825		3 471	190.17
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	19 818		10 661		30 480	285.89
PRODUITS EXCEPTIONNELS						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	25 776		16 505		9 271	56.17
Reprises sur provisions et transferts de charges						
TOTAL VII	25 776		16 505		9 271	56.17
CHARGES EXCEPTIONNELLES						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	19 873		631		19 242	NS
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
TOTAL VIII	19 873		631		19 242	NS
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	5 903		15 874		9 971	62.81
Impôts sur les bénéfices (IX)	400		1 334		934	70.01
TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)	1 688 293		1 598 293		90 000	5.63
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	1 701 809		1 570 424		131 385	8.37
SOLDE INTERMEDIAIRE	13 516		27 869		41 385	148.50
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées						
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	13 516		27 869		41 385	148.50

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2014.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 28 169 €. L'association n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	12 955		348
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	112 025		106 893
Installations générales agencements aménagements divers	18 455		9 572
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	47 774		19 887
TOTAL	178 254		136 352
Autres titres immobilisés	10 000		7 000
Prêts, autres immobilisations financières	2 755		
TOTAL	12 755		7 000
TOTAL GENERAL	203 964		143 700

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			13 303	13 303
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			218 918	218 918
Installations générales agencements aménagements divers			28 027	28 027
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			67 661	67 661
TOTAL			314 607	314 607
Autres titres immobilisés			17 000	17 000
Prêts, autres immobilisations financières			2 755	2 755
TOTAL			19 755	19 755
TOTAL GENERAL			347 664	347 664

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	7 482	807		8 289
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	69 629	16 005		85 634
Installations générales agencements aménagements divers	11 425	2 066		13 491
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 085	9 178		30 264
TOTAL	102 139	27 250		129 389
TOTAL GENERAL	109 621	28 057		137 678

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	807				
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 005				
Instal.générales agenc.aménag.divers	2 066				
Matériel de bureau informatique mobilier	9 178				
TOTAL	27 250				
TOTAL GENERAL	28 057				

YL

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Tableau des variations des fonds associatifs

Nature des provisions et des réserves	Montant début d'exercice	Affectation résultats et retraitement	Dotation exercice	Reprise exercice	Montant fin exercice
Fonds propres					
Réserves :					
Autres réserves	65 468	27 869		0	93 337
RESULTAT DE L'EXERCICE	27 869	27 869		13 516	13 516
Autres fonds associatifs					
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Subventions d'investissement	61 002		112 700	25 776	147 926
Provisions réglementées					
TOTAL I	154 339		112 700	39 292	227 748

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur autres immobilisations financières		5 000			5 000
Sur comptes clients	3 381	501	3 214		668
TOTAL	3 381	5 501	3 214		5 668
TOTAL GENERAL	3 381	5 501	3 214		5 668
Dont dotations et reprises d'exploitation financières		501 5 000	3 214		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 755		2 755
Autres créances clients	39 010	39 010	
Personnel et comptes rattachés	2 000	2 000	
Impôts sur les bénéfices	28 569	28 569	
Taxe sur la valeur ajoutée	79 739	79 739	
Débiteurs divers	67 533	67 533	
Charges constatées d'avance	7 031	7 031	
TOTAL	226 636	223 881	2 755

YB

ANNEXE

Exercice du 01/01/2014 au 31/12/2014

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	219 731	219 731		
Personnel et comptes rattachés	36 575	36 575		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	62 260	62 260		
Taxe sur la valeur ajoutée	5 264	5 264		
Autres impôts taxes et assimilés	26 697	26 697		
Autres dettes	18 110	18 110		
Produits constatés d'avance	7 608	7 608		
TOTAL	376 245	376 245		

Fonds commercial

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Licence IV	3 200			3 200	
Total	3 200			3 200	

Titres immobilisés

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	63 200
Total	63 200

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	45 287
Dettes fiscales et sociales	48 988
Total	94 275

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	7 031
Total	7 031
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	7 608
Total	7 608

VE

Cabinet Yves BEGON

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale de 45 - LYON

26 avenue de Verdun

42000 SAINT ETIENNE

Tel : 04 77 92 05 30

Fax : 04 77 74 22 93

AACI.CONSEILS@wanadoo.fr

Association ligérienne de musiques actuelles

20 Boulevard Thiers

42000 - SAINT ETIENNE

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Aux adhérents

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisé ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui m'ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

En application de l'article R.612-7 du Code de commerce, j'ai été avisé des conventions suivantes, prévues à l'article L. 612-5 du Code de commerce, qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

LYB

Charges de captation

Avec l'association CIEL ! LES NOCTAMBULES

Personnes concernées :

CIEL ! LES NOCTAMBULES -David SABATIER - Administrateur

Nature et objet :

L'association CIEL ! LES NOCTAMBULES a facturé des charges de captation à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de captation s'élèvent à 3 000 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 3 000 €

Charges de location, de réparations, d'achats de spectacles, de coproduction

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La SARL YES HIGH TECH a facturé des locations de matériel, des réparations et de la conception de flyers, ainsi que des achats de spectacles et des frais de coproductions à la LIMACE.

Modalités :

Les frais de location de matériel technique sont de 266 €, les réparations sont de 800 €, les frais d'achats de spectacles s'élèvent à 2 200 €, les frais de coproduction s'élèvent à 4 582 € et les achats de petit matériel et de conception de flyers sont de 164 €, soit un total facturé de 8 012 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 8 012 €

Frais de coproduction, de résidences, de location de salle et de formations facturés par la LIMACE

Avec la société YES HIGH TECH

Personnes concernées :

BONNEFOND GAEL - Trésorier, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé des frais de coproduction, de résidences, de location de salle et de formations à YES HIGH TECH.

Modalités :

La coproduction s'élève à 1 700€, la résidence est de 255€, les mises à disposition de salle sont de 22 733€ et les frais de formation facturés sont de 287 €, soit un total de 4 975€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 4 975 €

Facturation de coproduction et de mise à disposition

Avec l'association GAGA JAZZ

Personnes concernées :

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Vice-Secrétaire, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé à GAGA JAZZ des frais de coproduction, de mise à disposition et de location de salle.

Modalités :

La coproduction facturée est de 1 000 €, les produits de mise à disposition s'élèvent à 1 564 €, soit un total de 2 564 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 2 564 €

Achats de catering

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

L'association LA FABRIQUE a facturé du catering à la LIMACE.

Modalités :

Les charges de catering s'élèvent à 3 648 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 3 648 €

Prestations diverses

Avec l'association LA FABRIQUE

Personnes concernées :

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a facturé des frais de formation à LA FABRIQUE.

Modalités :

Ces prestations s'élèvent à 287€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des produits de l'exercice est de 287 €

Achats de spectacles et de prestations diverses

Avec l'association LE CRI DU CHARBON

Personnes concernées :

LE CRI DU CHARBON - Christophe VIAL - Administrateur

Nature et objet :

LE CRI DU CHARBON a facturé des spectacles et des prestations diverses (émergence et action culturelle) à la LIMACE.

Modalités :

Les charges d'achats de spectacles sont de 600 €, les prestations diverses sont de 3 069 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 3 669 €

Rémunérations comme salarié

Avec Monsieur VIAL Christophe

Personnes concernées :

VIAL Christophe - Administrateur

Nature et objet :

La LIMACE a embauché M. Christophe VIAL comme employé.

Modalités :

Le montant total des salaires et charges sociales est de 1 500 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 1 500 €

Frais de communication sur la saison

Avec l'association RADIO DIO

Personnes concernées :

RADIO DIO - Lionel FAYOLLE - Administrateur

Nature et objet :

RADIO DIO a facturé de la location de pack studio à la LIMACE.

Modalités :

Le montant de ces frais est de 150€.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 150 €

Conventions de mise à disposition et de sous-traitance

Avec l'association CULTURE COOPERATION - CETC (anciennement EAGE-Equipe Associée en Groupement d'Employeurs)

Personnes concernées :

YES HIGH TECH - Gaël BONNEFOND - Trésorier, Administrateur

LA FABRIQUE - Philippe CHAPPAT - Co-Président, Administrateur

Colin LEMAITRE (Directeur de Culture Coopération) - Administrateur

CIEL ! LES NOCTAMBULES -David SABATIER - Administrateur

GAGA JAZZ - Ludovic MURAT - Vice secrétaire - Administrateur

Nature et objet :

CULTURE COOPERATION a facturé de la mise à disposition de personnel, de la sous-traitance (Guinguettes), outre l'adhésion.

Modalités :

Les charges de personnel détaché facturées sont de 15 500 €, outre l'adhésion pour 2 250 €, et les charges de sous-traitance (Guinguettes) sont de 500 €.

Montants affectant le résultat :

Le montant des charges de l'exercice est de 18 250 €

A SAINT ETIENNE
le 07 mai 2015

Le commissaire aux comptes
YVES BEGON

